

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contacts
severine.planchenault@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 85

**Responsables
pédagogiques**
David NIGET (Université d'Angers)
david.niget@univ-angers.fr
ET
Hélène ACQUIER (ENPJJ)
helene.acquier@justice.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/formationcontinue



Partenaire



Avec le soutien du programme



UA FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

DROITS DES ENFANTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

— Présentation

Les droits des enfants occupent une part croissante au sein des politiques publiques, au fondement de la citoyenneté, cherchant à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique. Ces droits se sont construits au XXe siècle dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...), aboutissant, notamment, à la proclamation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989.

La volonté de créer un Diplôme d'Université consacré à la question des droits des enfants est née d'un constat partagé de la part des chercheurs de l'Université d'Angers spécialisés dans l'histoire des droits des enfants et des formatrices.teurs de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – ENPJJ : un écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application. Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi d'inscrire ces droits dans les pratiques des acteurs intervenant auprès des mineurs.

Le D.U. Droits des enfants et pratiques professionnelles, porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, met en avant les Sciences sociales et les humanités pour analyser les notions en débat tout en accordant une grande place aux savoirs expérientiels, y compris des expériences à l'étranger. Il établit un lien entre les différents acteurs de la protection de l'enfance. L'approche est à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants. Son objectif est de favoriser la mise en œuvre de « droits réels » en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

— Objectifs

- Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels en analysant le corpus des Droits des enfants, sa genèse historique, ses fondements idéologiques et politiques et ses évolutions récentes
- Analyser la mise en œuvre de ces droits dans les environnements professionnels
- Permettre la prise en considération de l'expression et de l'opinion des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre de leurs droits
- Mettre en œuvre des diagnostics et des plans d'action partagés avec les acteurs, dont les jeunes et les enfants eux-mêmes, pour améliorer la mise en œuvre de leurs droits dans des environnements institutionnels différenciés
- Évaluer les changements effectifs produits par ces dispositifs de valorisation des droits

— Public visé

- Éducateurs, cadres, magistrats (Juges des enfants, juges aux affaires familiales, Parquet)
- Avocats, policiers, médiateurs familiaux
- Assistants sociaux, assistants familiaux
- animateurs socio-culturels, intervenants
- Infirmiers, médecins, psychologues
- Enseignants du primaire et secondaire, CPE, formateurs des INSPE
- Professionnels de la petite enfance
- Autres professionnels

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2
- OU à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme



Mise à jour | Octobre 2019 | Impression service reprographie UA

11, boulevard Lavoisier
49045 Cedex 01
Tél. 02.41.22.64.21

— Programme

Jour 1

Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité - 7 h

Jour 2

Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale - 7 h

Jour 3

Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux et culturels) - 7 h

Jour 4

Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, une approche en psychologie clinique - 7 h

Jour 5

Genre, santé et sexualité dans les droits des enfants - 7 h

Jour 6

Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse - 7 h

Jour 7

Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire - 7 h

Jour 8

Migrations et droits des enfants - 7 h

Jour 9

Éducation, école et droits des enfants - 7 h

Jour 10

Droits capacitaires et émancipation - 7 h

Jour 11

Évaluations, bilan de la formation et construction de réseaux professionnels - 7 h

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 77 heures réparties sur cinq regroupements de 2 à 3 jours
- Calendrier : de mars à octobre 2020
- Pédagogie : conférences universitaires et ateliers interactifs s'appuyant sur les représentations et l'expérience professionnelle des participants ; ateliers théâtre, études de cas, débats et mutualisation des pratiques.
- Intervenants : universitaires (historien.ne.s, sociologues, anthropologues, philosophe, juristes, psychologue), professionnel.le.s (magistrates, éducateurs, acteurs associatifs), artistes (comédiennes, réalisateur de documentaires), représentant.e.s des ONG et des institutions internationales.

Modalités pratiques :

- Inscription : candidature en ligne jusqu'au 31 janvier 2020
- Début de la formation : mars 2020
- Nombre d'inscrits : 25 maximum
- Validation : rédaction d'un dossier professionnel élaboré tout au long de la formation et présentation à l'oral
- Coût de la formation : 1650 euros (+ droits universitaires)
- Possibilité de préparer ce DU en complément d'une formation universitaire (Master)

Sous réserve de validation par les instances de l'Université d'Angers.